

OFFERMONT REALITES



| | |
|----------------------------|---------|
| LE MOT DU MAIRE..... | page 1 |
| ETAT CIVIL..... | page 3 |
| CONSEIL MUNICIPAL..... | page 5 |
| TRAVAUX..... | page 15 |
| INFORMATIONS..... | page 21 |
| ACTUALITÉS..... | page 25 |
| BUDGET..... | page 29 |
| POINT DE VUE..... | page 31 |
| LA PAROLE AUX | |
| TRES JEUNES..... | page 32 |
| SOCIETES COMMUNIQUENT..... | page 34 |
| SOUVENIRS..... | page 37 |

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'informations
Mairie - 90000 OFFEMONT

Directeur de la Publication : G. MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18
ou à Mr. MONNIER Ecole du Centre Offemont

Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

Imp. MULTICOPIES - 15 rue Thiers - Belfort tél : 28.57.93

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPOT LEGAL Numéro 1/81
PHOTOS C. JOURD'HEUIL

TEL : 26.10.59

Le mot du Maire

DECENTRALISATION

Le projet de réforme des Collectivités locales présenté par le nouveau Gouvernement et plus particulièrement par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, a fait l'objet d'un examen par l'Assemblée Nationale dès le 27 juillet 1981.

Le Sénat l'a étudié du 28 octobre au 19 novembre et a adopté en première lecture un texte enrichi de 351 amendements.

Ce projet a pour but essentiel de mettre fin à un régime centralisé qui n'a cessé de s'aggraver au cours des dernières décennies.

Il modifie profondément la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les Collectivités locales et constitue un acte de confiance dans les élus, dans les citoyens et leur capacité à s'administrer eux-mêmes.

Les deux grands principes qui inspirent le texte gouvernemental sont la liberté et la responsabilité :

- la liberté, c'est à dire le droit pour toutes les collectivités territoriales de s'administrer librement comme le prévoit l'article 72 de la Constitution et qui implique donc le transfert du pouvoir aux représentants élus de ces collectivités.*
- la responsabilité qui élimine la facilité, le laisser aller, le désordre et implique la réflexion et la rigueur.*

Désormais, en ce qui concerne les communes, les délibérations des Conseils Municipaux, les arrêtés du Maire, les Conventions de toutes natures passées avec les organismes les plus divers seront exécutoires dès leur publication.

Les collectivités deviennent ainsi des institutions majeures, libres de prendre et d'exécuter leurs décisions et donc totalement responsables de leurs engagements.

Le Préfet -devenu Commissaire de la République- représentant l'Etat dans le Département, pourra cependant saisir le Tribunal administratif de tous les actes qu'il estimerait contraires à la Loi.

En matière financière, les décisions des Conseils Municipaux s'appliqueront immédiatement, le contrôle à posteriori étant confié à un organisme nouveau : La Chambre Régionale des Comptes.

Les modifications de structures et de répartition des compétences entre l'Etat et les institutions locales s'accompagneront de mesures destinées à permettre aux Communes particulièrement, d'exercer effectivement les attributions qui leur seront confiées.

Dans ce but, la réforme prévoit également un aménagement du statut des élus, une réorganisation de la fonction publique locale et une refonte de la fiscalité locale.

Pour réaliser les tâches qui leur incombent ou qui leur seront dévolues dans le cadre des futures mesures de décentralisation des compétences, les collectivités locales disposeront d'une part de moyens financiers provenant des dotations de l'Etat et d'autre part de ressources propres apportées par une fiscalité locale rénovée et plus juste.

Les libertés nouvelles accordées par le Législateur aux collectivités locales ne peuvent en effet se concevoir que si elles sont effectivement étayées par un solide appui financier.

Sans ces ressources décentes, ces libertés ne seraient en particulier pour notre Commune, qu'une décevante illusion et une cruelle déception pour nos concitoyens.



CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Epargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 7,50 % net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

**Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit**

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.55

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél : 21.42.77

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30
103 avenue Jean Jaurès

ETAT CIVIL

Naissances

| | |
|--------------------------|------------------------|
| ACHIR Myriam | 1981 à BELFORT |
| ARTERO Sibylle | 1981 à ST ETIENNE (42) |
| AZMAR David | 1981 à BELFORT |
| BEAUME Audrey | 1981 à BELFORT |
| BELAID Azzeddine | 1981 à BELFORT |
| BEN CHAOUACHA Samira | 1981 à BELFORT |
| BENFTIMA Nacira | 1981 à BELFORT |
| BENMAHDI Foufik | 1981 à BELFORT |
| BIBI Fatima | 1981 à BELFORT |
| BURCHI Manuel | 1981 à BELFORT |
| CAVAGNAC Mélanie | 1981 à BELFORT |
| DEUZE Sandrine | 1981 à BELFORT |
| GAURISSE Sumaya | 1981 à BELFORT |
| HAMAZA Nadira | 1981 à BELFORT |
| HUMBLLOT Angélique | 1981 à BELFORT |
| JOURDHEUIL Matchieu | 1981 à BELFORT |
| KALFALLAH Mansour | 1981 à BELFORT |
| KITOUN Nacer | 1981 à BELFORT |
| LAHSEN Frédéric | 1981 à BELFORT |
| LANFUMEZ Florence | 1981 à BELFORT |
| LAOUAR Linda | 1981 à BELFORT |
| LEMAIRE Cindy | 1981 à BELFORT |
| LE MEULAIS Aurélie | 1981 à BELFORT |
| MATOS Maria-José | 1981 à BELFORT |
| MODESTE Sandrine | 1981 à BELFORT |
| OUADDAH-BENSALAH Djamila | 1981 à BELFORT |
| PARRENIN Céline | 1981 à BELFORT |
| PATT Gaëlle | 1981 à BELFORT |
| POTEL Sabrina | 1981 à BELFORT |
| RENATO David | 1981 à BELFORT |
| SCHWARTZ Eric | 1981 à BELFORT |
| SCREMIN Maïté | 1981 à BELFORT |
| SENCE Bruno | 1981 à BELFORT |
| SIMON Gaël | 1981 à BELFORT |
| TAHRI Samir | 1981 à BELFORT |
| TRITTER Guillaume | 1981 à BELFORT |
| UCAL Ugur | 1981 à BELFORT |
| VUVAN Aurélie | 1981 à BELFORT |
| ZELLAGUI Myriam | 1981 à BELFORT |
| ZOUAI Mounir | 1981 à BELFORT |

Décès

- Décès de Albert DODIN, âgé de 60 ans
du 22 Juillet 1981 à BELFORT
- Décès de Bernard Lucien Emile HUG, âgé de 33 Ans
du 11 Juillet 1981, à ROPPE
- Décès de Jean Marie ARNAUD, âgé de 64 ans
du 27 Août 1981 à BELFORT
- Décès de André Gabriel Marcel RUELE, âgé de 61 ans
du 22 Septembre 1981 à OFFEMONT
- Décès de Gilbert Joseph Louis PAPA, âgé de 68 ans
du 27 Septembre 1981 à BELFORT
- Décès de Gabriel Gaston Edmond CHAPUIS, âgé de 63 ans
du 6 Octobre 1981 à OFFEMONT
- Décès de Geneviève Marie Marguerite MARTIN, ép. JOLY, âgée de 61 ans
du 1er Octobre 1981 à BELFORT
- Décès de Jules Henri FROSSARD, âgé de 68 ans
du 11 Octobre 1981 à BESANCON (Doubs)
- Décès de Aziz BENSOUNI, âgé de 4 ans
du 17 Octobre 1981 à BELFORT
- Décès de Andrée Simone Antoinette ACHARD, ép. CHEVALLIER, âgée de 71 ans
du 24 Octobre 1981 à BELFORT.



Mariages

- Mariage de Philippe LAHSEN, du 6 Juin 1981
et de Ginette ERNVEIN, du 6 Juin 1981
- Mariage de Jean-Jacques Gilles SOMBSTHAY, du 13 Juin 1981
et de Odile Marie Michèle BUCHWALTER, du 13 Juin 1981
- Mariage de Philippe ZAMAROTTO, du 13 Juin 1981
et de Annick Dominique WEISS, du 13 Juin 1981
- Mariage de Gérard Maurice CUNCHON, du 27 Juin 1981
et de Emmanuelle GRISET, du 27 Juin 1981
- Mariage de Joël Raymond Michel LE TALLEC, du 11 Juillet 1981
et de Brigitte Marie José CHASSIGNET, du 11 Juillet 1981
- Mariage de Djamel MAMERI, du 18 Juillet 1981
et de Salerha ZOUAI, du 18 Juillet 1981
- Mariage de Alain Philippe LATARCHE, du 25 Juillet 1981
et de Marie-Claire Jeannine TEKRE, du 25 Juillet 1981
- Mariage de Patrick Daniel LEQUEULX, du 25 Juillet 1981
et de Danièle Yvette CHEVAL, du 25 Juillet 1981
- Mariage de Christian Henri THOMME, du 1er août 1981
et de Chantale Hermine Française LAINE, du 1er août 1981
- Mariage de Philippe Martial René PERSON, du 3 Septembre 1981
et de Eliane SANTILLI, du 1er août 1981
- Mariage de Roger CHIPPEAUX, du 3 Septembre 1981
et de Martine Andrée Alfrède DAVAL, du 3 Septembre 1981
- Mariage de Daniel Robert Joseph DAUCOURT, du 5 Septembre 1981
et de Catherine MONNIER, du 5 Septembre 1981
- Mariage de Eric Gérard KAUFMANN, du 12 Septembre 1981
et de Claudine Elisabeth Française REINHART, du 12 Septembre 1981
- Mariage de Pascal QUITVOGNE, du 26 Septembre 1981
et de Marie-Andrée ADOLPHE, du 26 Septembre 1981
- Mariage de Fabrice Georges DEVISE, du 10 Octobre 1981
et de Gisèle Jeanne Andrée MARCHAND, du 10 Octobre 1981
- Mariage de Messaoud ZABOUCHE, du 31 Octobre 1981
et de Dalila HEBBACHI, du 31 Octobre 1981
- Mariage de Gabriel Henri RINGENBACH, du 7 Novembre 1981
et de Evelyne Yvette Marcelle Michelle GRAF, du 7 Novembre 1981
- Mariage de Yves Marcel Raymond HUMBLLOT, du 14 Novembre 1981
et de Sylviane Marguerite Edith DEL DO, du 14 Novembre 1981
- Mariage de Etienne Antoine KOPERECZ, du 21 Novembre 1981.
et de Valerija MOLNAR, du 21 Novembre 1981.

Quêtes à Mariages

| | | |
|----------------------|----------|---|
| LAHSEN-ERNVEIN | 94,20 F | Caisse Sapeurs pompiers d'Offemont |
| SOMBSTHAY-BUCHWALTER | 442,20 F | Bureau d'Aide Sociale Offemont-Réalités |
| ZAMAROTTO-WEISS | 293,20 F | Amicale du Personnel Communal |
| CUNCHON-GRISET | 164,50 F | Ass. culturelle et sportive |
| LE TALLEC-CHASSIGNET | 61,00 F | Bureau d'Aide Sociale |
| MAMERI-ZOUAI | 100,00 F | Bureau d'Aide Sociale |
| LATARCHE-TEKRE | 200,00 F | Bureau d'Aide Sociale |
| LEQUEULX-CHEVAL | 266,00 F | Club des Anciens |
| THOMME-LAINE | 180,50 F | Bureau d'Aide Sociale |
| PERSON-SANTILLI | 155,70 F | Bureau d'Aide Sociale |
| CHIPPEAUX-DAVAL | 319,00 F | Coop. Scol. Offemont-Centre |
| DAUCOURT-MONNIER | 145,00 F | Caisse Sapeurs Pompiers d'Offemont + 10 Fsuisses |
| DAUCOURT-MONNIER | 292,25 F | Coop. Scol. Offemont-Centre Prim. Coop. Scol. Offemont-Martinet Prim. |
| KAUFMANN-REIHART | 99,50 F | Bureau d'Aide Sociale |
| QUITVOGNE-ADOLPHE | 143,95 F | Ass. des Aveugles |
| DEVISE-MARCHAND | 100,00 F | Bureau d'Aide Sociale |
| ZABOUCHE-HEBBACHI | 183,60 F | Amicale du Personnel Communal |
| RINGENBACH-GRAF | 50,00 F | Bureau d'Aide Sociale |
| HUMBLLOT-DEL DO | 270,20 F | Bureau d'Aide Sociale |
| KOPERECZ-MOLNAR | 127,50 F | Noël Enfants sans Joie |
| Noces d'Or WOERNER | 100,00 F | Amicale du Personnel Communal |
| | 164,50 F | Bureau d'Aide Sociale |
| | 327,05 F | Caisse des Anciens Combattants Club des Anciens Amicale du Personnel Communal |

Don

| | | |
|---------------------------|----------|-------------------------------|
| Don anonyme (P.V.) | 80,00 F | Club des Anciens |
| Don anonyme (P.V.) | 80,00 F | Ass. culturelle et sportive |
| Don anonyme (P.V.) | 100,00 F | Club des Anciens |
| Don de M. et Mme DESDAMES | 100,00 F | Amicale du Personnel Communal |
| Don de M. et Mme DESDAMES | 50,00 F | Club des Anciens |
| Don de Mme RAFFENNE | 100,00 F | Club des Anciens |
| Don de Mme MEYER | 100,00 F | Club des Anciens |

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er JUIN 1981

Vente de bois de chauffage

Le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur GALLIOT habitant à Belfort a été autorisé à effectuer des travaux de nettoyage en forêt suite au gel de février 1978. Monsieur GALLIOT a ainsi récupéré 60 stères de bois dont 40 stères de hêtre, chêne et charme et 20 stères de bouleau et divers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de demander à Monsieur GALLIOT la somme de 3 400 F, se répartissant comme suit :

| | |
|--------------------|---------|
| - 40 stères à 60 F | 2 400 F |
| - 20 stères à 50 F | 1 000 F |

Opération Habitat et Vie Sociale du Quartier de l'Arsoit

Construction du bâtiment relatif au secteur social, accueil et animation de la petite enfance

Par délibération du 4 juillet 1980, le Conseil Municipal a approuvé l'ensemble du programme d'intervention sur le cadre bâti, les espaces extérieurs et les équipements collectifs de l'opération de réhabilitation du quartier de l'Arsoit.

Cette opération se situant désormais dans sa phase opérationnelle, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de construction d'un bâtiment affecté au secteur social, accueil et animation de la petite enfance.

Ce bâtiment comporte :

- un centre d'accueil et d'animation de la petite enfance (Halte Garderie)
- un centre de protection maternelle et infantile
- un service social

En outre, le projet inclut les aménagements des abords, des jardins correspondants et l'achat du mobilier.

Le coût de l'opération est estimé T. T. C. à 1 911 314 F, y compris honoraires et frais divers.

Le Plan de Financement s'établit comme suit :

| | |
|--|-------------|
| - Subvention Etat (Ministère de la Santé) | 544 797 F |
| - Subvention Caisse d'Allocations Familiales | 544 797 F |
| - Subvention Département (se substituant à la Commune) | 821 720 F |
| | 1 911 314 F |

Le Conseil Municipal, après examen du projet, à l'unanimité décide :

- d'approuver l'opération présentée
- de solliciter les différentes aides attendues, tant de l'Etat, de la C. A. F. que du Département
- de demander à la SODEB, dans le cadre de la Convention conclue le 8 avril 1981 d'engager les démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

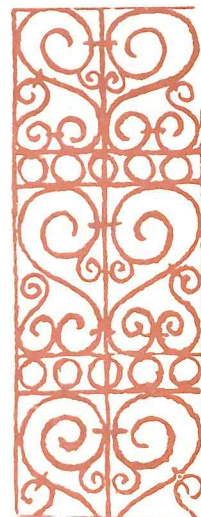
SERRURERIE
FERMETURES DE BATIMENTS

n. casadéi

MENUISERIE ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
PORTES BASCULANTES
PORTES D'ENTREES

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS TEL 29 80 91



Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

De notre service **JOUR
et
NUIT** *Toutes distances*

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone 84-21-11-25

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

VENTILATION
ENTRETIEN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Tél : 21.34.72
16, rue des EYGRAS
90 - OFFEMONT

JACQUES HOSSELET

Fonds Départemental d'Équipement des Communes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de présenter une demande de subvention au Fonds Départemental d'Équipement des Communes pour la réalisation des opérations suivantes :

1) Aménagement et Réfection des Rues

| | |
|--|-----------|
| - Réfection de rues figurant au devis COLAS | 223 190 F |
| - Elargissement de chaussée Rue Sous la Miotte | 163 000 F |
| - Elargissement d'un ponceau Rue Welsch | 45 922 F |

2) Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries aluminium à la Mairie - Ecole du Centre 2ème tranche 200 000 F

3) Construction d'un garage pour les véhicules communaux 235 788 F

4) Modernisation de l'Éclairage Public 52 500 F

Les devis correspondants sont joints à la présence délibération.

SEANCE DU 10 JUILLET 1981

Assurance véhicule

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune vient de faire l'acquisition d'une camionnette Ford 3,5 t qu'il convient d'assurer.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat à intervenir avec les «Mutuelles du Mans», Boulevard de Latre de Tassigny à Belfort.

Concessions dans les cimetières

Le tarif des concessions dans le cimetière communal a été fixé par délibération du Conseil Municipal en date du 13 juillet 1979.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réajuster ces tarifs avec effet au 1er août 1981.

Le barème adopté est le suivant :

| | | |
|-----------------|-------------|---------------------------|
| - Concession de | 15 ans | 75 F le m ² |
| | 30 ans | 150 F le m ² |
| | 50 ans | 330 F le m ² |
| | perpétuelle | 3 000 F le m ² |

Vente de bois de chauffage

Le Maire expose au Conseil Municipal que le bois de chauffage produit par la coupe effectuée par E. D. F. pour le passage de la ligne 20 KV Offemont-Deney sera vendue par la Commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le prix du stère pris sur place à 125 F.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18 Rue de la Gare OFFEMONT

Tél . 21.34.36

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane

23 rue de Brasse
BELFORT

Tél : 21.48.74



NOUVEAU MAGASIN

13, rue Thiers à BELFORT

TEL : 28.99.06

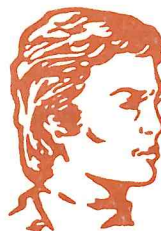
L'ENFANT DO

SPÉCIALISTE

MOBILIER ENFANT
PUERICULTURE et JOUETS

Livraison Gratuite

CARTE DE FIDELITÉ AVEC REMISE IMMEDIATE



coiffure masculine

Jean - Pierre Greget

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous
de 7 H à 17 H.

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Téléphone : (84) 21.40.17

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne
(rue du C.E.S.)

VALDOIE

B BERTRAND B DESANÇON

TELEPHONE (84) 28.44.95

MARIAGES (MAIRIE - EGLISE - DOMICILE)

PORTRAIT (STUDIO ou DOMICILE)

INDUSTRIE :

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures
en laboratoire.

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

MANCINI GIRON

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

Vente amiable Bois façonnés

Le Maire expose au Conseil Municipal que par lettre du 10 juin 1981, Monsieur le Chef de Centre de l'O. N. F. indique que, suite à l'appel à la concurrence lancé auprès des exploitants forestiers pour vendre à l'amiable les grumes exploitées par E. D. F. sur l'emprise de la ligne électrique 20 KV Offemont-Deney, Monsieur Denis Juif de Belfort a offert le prix le plus intéressant, soit 8 401 F.

Après délibération, le Conseil donne son accord pour la vente de ces grumes à Monsieur Juif au prix de 8 401 F.

Demande de subvention (Mobilier Ecole Intercommunale)

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Maternelle Intercommunale Offemont-Vétrigne pourrait, si des conditions financières favorables le permettent, être construite en 1982.

Il conviendrait alors de faire l'acquisition du mobilier nécessaire. La valeur de ce mobilier peut être estimée à 50 000 F. Un devis précis sera sollicité auprès d'un fournisseur spécialisé.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Fonds Départemental d'Equipe-ment des Communes pour cette acquisition, étant entendu que le financement restant à la charge des Communes d'Offemont et Vétrigne sera réparti entre celles-ci après négociations et accord.

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 1981

Opération Habitat et Vie Sociale

Espaces Extérieurs - La Place du Marché

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à plusieurs reprises, il lui a été demandé de se prononcer sur l'Opération H. V. S. du Quartier de l'Arsot.

Au cours de la séance du 4 juillet, le programme d'ensemble de l'opération tant sur les espaces extérieurs, les équipements publics que le cadre bâti a été adopté.

Récemment par délibération du 1er juin 1981, le projet de construction de la P. M. I. a été approuvé, les diverses aides attendues de l'Etat, de la C. A. F. et du Département ont été sollicitées.

Le programme des travaux portant sur les espaces extérieurs, comporte notamment la réalisation d'une Place du Marché.

RESTAURANT ITALIEN

« le Conti »

71, RUE ARISTIDE BRIAND



90000 - OFFEMONT

Tél : 21.00.95

Ce projet s'associant directement à la réalisation de la P. M. I. comprend :

- l'aménagement de la Place du Marché
- différentes actions d'accompagnement telles que :
 - plantations
 - cheminements piétonniers
 - aires de stationnement.

Le coût de l'opération s'élève à 777 558 F T. T. C. y compris honoraires et frais divers.

Le Plan de Financement s'établit comme suit :

| | |
|--|------------------|
| - Subvention Etat (Urbanisme et Logement F. A. U.) | 185 815 F |
| - Subvention Etablissement Public Régional | 96 194 F |
| - Subvention Département (se substituant à la Commune) | 405 121 F |
| - Aide de l'Office H. L. M. | 90 428 F |
| | 777 558 F |

Le Conseil Municipal, après examen du projet, à l'unanimité décide :

- d'approuver l'opération présentée
- de solliciter les différentes aides attendues, tant de l'Etat, de l'E. P. R., du Département que de l'Office
- de demander à la S. O. D. E. B., dans le cadre de la Convention conclue le 8 avril 1981, d'engager les démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

Espaces Extérieurs - Arsot

Bail emphytéotique

Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la réalisation de l'opération H. V. S. dans le quartier de l'Arsot, l'Office Départemental H. L. M. envisage la cession à la Commune d'Offemont pour une durée de 65 ans du terrain d'assiette des espaces verts de l'ensemble des constructions du quartier de l'Arsot, soit 444 logements, et tel qu'il apparaît sur le plan établi par le Cabinet Clerget, d'un terrain de 4 ares 20 centiares sur lequel doit être construit par la Commune d'Offemont, un bâtiment destiné à la Protection Maternelle et Infantile.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité les termes des baux à intervenir, et autorise le Maire à les signer.

Bail H. L. M. - Commune d'Offemont

Utilité Publique

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, de décréter d'utilité publique la cession par l'Office H. L. M. Départemental à la Commune d'Offemont :

- des terrains d'assiette des espaces verts
- du bâtiment de la protection maternelle et infantile dans le Quartier de l'Arsot.

Société Mutualiste

Le Maire indique que les sommes versées par les Agents de la Commune d'Offemont, affiliés à la Société Mutualiste Complémentaire de la Sécurité Sociale du Personnel de la Ville de Belfort, se sont élevées en 1980 à 2 533,33 F.

En conséquence, le Conseil Municipal autorise le Maire à verser à la Société Mutualiste une subvention égale à 50% de ces cotisations, soit 1 266 F.

Vente de bois

Le passage de la ligne électrique 20 KV Offemont-Deney a nécessité l'abattage de quelques jeunes sapins sur la parcelle cadastrée section A H n° 123.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à vendre ces produits à Monsieur BOSERT des Errues pour la somme de 1 250 F.

Forêt Communale - Passage d'un égoût

Le Maire expose au Conseil Municipal que le District de l'Agglomération belfortaine sollicite l'autorisation d'établir en forêt communale (Section A B n° 14), une canalisation d'eaux usées d'une longueur de 280 mètres destinée à raccorder le Centre Aéré du Rudolphe au réseau public Rue du Chêne.

S'agissant de terrains soumis au régime forestier, il y a lieu d'établir une concession.

Après avoir délibéré, le Conseil décide :

- d'accorder l'autorisation sollicitée
- que la concession sera établie pour une durée égale à la durée d'exploitation de la canalisation
- que cette concession sera accordée gratuitement
- d'autoriser le Maire à signer l'acte à intervenir

Allocation Scolaire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 10 septembre 1971, il avait été décidé d'accorder une allocation de 200 F aux élèves domiciliés dans la Commune et qui étaient âgés de moins de 16 ans au cours de l'année d'admission dans une classe de second cycle.

Depuis cette date, cette allocation n'a pas fait l'objet d'ajustement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter cette allocation à 400 F et d'accorder un rappel de 200 F aux parents qui auraient perçu depuis la rentrée scolaire 1981, cette allocation à l'ancien taux.

Enquête publique - Alsthom

Le Maire expose au Conseil Municipal que la S. A. ALSTHOM ATLANTIQUE a sollicité l'autorisation à laquelle est soumise l'exploitation d'atelier de mécano-soudure, d'une cabine d'application de peinture, d'une cabine de grenailage et d'une installation de revêtement par pulvérisation de métal fondu dans les bâtiments 21 et 21 A de son usine de Belfort.

Une partie du territoire de la Commune d'Offemont se trouvant dans un rayon de 2 km des limites de l'établissement, l'ouverture de l'enquête publique doit être annoncée dans la Commune et le Conseil Municipal est appelé à formuler son avis.

Après examen du dossier, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal ne formule aucune objection à l'encontre de ce projet.

SEANCE DU 23 OCTOBRE 1981

Prime unique et exceptionnelle

Le Maire expose au Conseil Municipal que le décret du 9 octobre 1981 (J. O. des 12 et 13 octobre) applicable aux agents titulaires et stagiaires, a attribué une prime unique et exceptionnelle :

- de 600 F pour les agents dont le traitement brut est calculé par référence à un indice au plus égal à l'indice majoré 220
- de 450 F pour les agents dont le traitement brut est calculé par référence à un indice compris entre l'indice majoré 221 et l'indice majoré 252
- de 300 F pour les agents dont le traitement brut est calculé par référence à un indice compris entre l'indice majoré 253 et l'indice majoré 302
- de 150 F pour les agents dont le traitement brut est calculé par référence à un indice compris entre l'indice majoré 303 et l'indice majoré 344

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire bénéficier de cette prime le personnel auxiliaire, étant entendu que cette prime subira le même abattement que le traitement lorsque l'agent exerce à temps incomplet.

Acquisition de terrains

Le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Bauer Eric de Bavilliers serait susceptible de céder à la Commune :

- 1) une parcelle de terrain lieudit «Derrière l'Arsot» d'une contenance de 92 ares
- 2) une parcelle de terrain lieudit «Au Ballon» d'une contenance de 11 ares 25 ca
- 3) une parcelle de terrain lieudit «Au Ballon» d'une contenance de 18 ares 15 ca

Cette concession pourrait être consentie pour la somme globale de 78 750 F.

Ces parcelles sont contiguës à des terrains communaux. La première parcelle jouxtant le terrain d'assiette du Groupe Scolaire Jean Macé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :



- décide l'acquisition des parcelles précitées pour le prix global de 78 750 F et autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Subvention

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

d'attribuer à l'Harmonie Municipale de Danjoutin, qui chaque année prête son concours à la cérémonie du Souvenir au Charnier d'Offemont, une subvention de 500 F.

d'accorder à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Territoire de Belfort, une participation de 12,50 F par jour et par élève, pour les enfants de l'école Jean Macé qui ont séjourné en classe verte à Aisey au mois de mai 1981.

| | | |
|---|--|---------------------------------|
| PEINTURE - PAPIERS PEINTS |  | REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE |
| CUNCI  ON & C^o | | |
| RAVALEMENT de FAÇADES | 106, rue Aristide Briand | 90000 OFFEMONT Tél. 21.17.86 |

| | |
|---------------------------------|-------------------------|
| électricité générale | Roger WILLIG |
| CHAUFFAGE | Tél : 21.24.11 OFFEMONT |
| ELECTRIQUE | |



RHIN & RHONE

Siège et Direction Régionale 14 Quai Kléber STRASBOURG · TEL (88) 32.48.66

*VOTRE FOURNISSEUR DE COMBUSTIBLES VOUS AIDE A ECONOMISER L'ENERGIE
ET VOUS OFFRE SON SERVICE ENTRETIEN DE CHAUFFAGE-REGULATION
« NAPHTHERM »*

Lubrifiants · Produits anti-pollution · Produits horticoles



Dépositaire de ROCKWOOL ISOLATION

*35 rue La Fontaine · BELFORT
Tél (84)28.21.02 · 28.21.95*

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards · OFFEMONT · Tél : (84) 21.14.26



Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal et
Toute l'Équipe
D'OFFEMONT-RÉALITÉS
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour la
Nouvelle Année

travaux

TRAVAUX FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT

- Aménagement du Carrefour du Martinet
- Installation de feux tricolores

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA COMMUNE

- Réfection de peinture à l'École du Martinet
- Aménagement de la classe du Rééducateur en psycho-motricité
- Installation de cuves à mazout
- Installation d'une protection grillagée à l'École Maternelle Jean Macé
- Installation du chauffage au gaz à l'École du Martinet
- Réfection des rues (des Maquisards, des Cerisiers, de la Gare, du Chêne, du Clair bois, de l'Étang, du Ballon, de Gaulle 1ère partie)
- Installation de foyers lumineux supplémentaires ; essai de lampes à vapeur de sodium au Carrefour Rue des Cerisiers - Rue Jean Moulin
- Achèvement de l'élargissement du Pont Rue Welsch
- Aménagement d'une allée provisoire au Cimetière
- Pose de bordures de trottoirs de la Rue des Cerisiers à la Rue des Maquisards.

TRAVAUX FINANCÉS PAR LE DISTRICT

- 1ère tranche du réseau d'assainissement Rue Sous la Miotte
- Réseau d'assainissement Rue du Chêne - Fort du Rudolphe (Centre Aéré)
- Renforcement du réseau d'eau Rue de la Gare et pose d'un poteau d'incendie à l'extrémité de cette rue.

TRAVAUX QUI DEVRAIENT ETRE RÉALISÉS EN 1981

- L'assainissement pluvial Rue Bouvier
- Le revêtement en enrobé de l'Allée des Noisetiers et de l'Allée des Charmilles ainsi que la réfection provisoire de la Rue de Gaulle.

STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU
75 avenue J. MOULIN
BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE
REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: 21.55.26

GARAGE CARROSSERIE

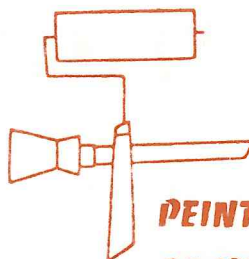
SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ
6. RUE DE VALENCIENNES
90000 BELFORT
TÉL. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE
HONDA et LADA
Achats et Ventes tous Véhicules



PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL

RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean
FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Téléphone : (84)22.26.82

"CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux

Lingerie Dames et Enfants
Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - BELFORT

tél. 21.01.86

jipépé
Jean Pierre FOHL

STUDIO~PHOTO

portraits mariages

PHOTOS INDUSTRIELLES

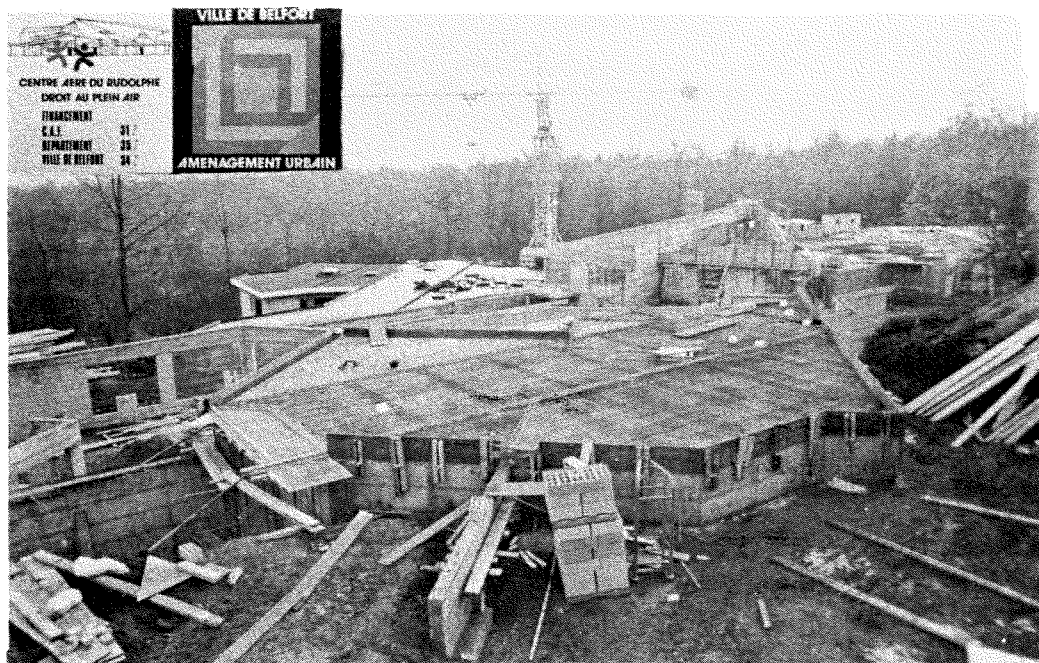
136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT
téléphone : 21.36.76

TRAVAUX

CENTRE AÉRÉ FRANCAS DU RUDOLPHE

- Rappel : Au terme d'une convention passée entre la Commune d'Offemont et la Ville de Belfort, il avait été décidé la construction d'un Centre Aéré au Rudolphe.

Il était intéressant de se rendre sur place et de se rendre compte de l'avancement des travaux. Voici une photo prise, fin novembre.



OPÉRATION H. V. S.

En marge de l'opération H. V. S., l'Université Populaire Nord Franche Comté, l'Association de Recherche de l'Institut d'Architecture de Strasbourg et l'Association Culturelle le Martinet ainsi que les Travailleurs Sociaux de l'ARSOT mènent une action originale dans tout le quartier.

Les Chantiers ARIAS, chargés de certains aménagements extérieurs à l'occasion des travaux de réhabilitation du Quartier dans le cadre de la procédure Habitat et Vie Sociale, sont composés à égalité d'élèves architectes et de jeunes de l'Arsot. Trois phases sont prévues. La première vient de se terminer. Les résultats les plus spectaculaires sont présentés dans ce numéro. Tout d'abord cette étrange pagode figurant sur la couverture du journal et ce curieux bâtiment qui intriguent à première vue mais qui deviendront très rapidement familiers à tous les habitants de l'Arsot et surtout aux enfants qui trouveront là un lieu idéal d'évasion.

BAUMANN

entrepreneur

Travaux publics

Démolitions batiments

Concassage

Location de containers

Livraison de béton prêt

S.A.R.L.

10·8 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél. (84
21.25.14 et 21.06.10

**OFFEMONTOISE
D'ISOLATION
DE FACADES**

S.A.R.L.

21.06.10

10·8 rue Aristide Briand OFFEMONT-21.25.14



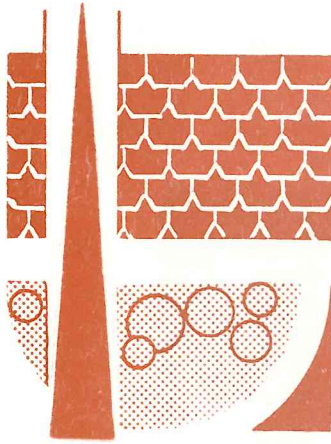
Une deuxième phase «Préformation - Bâtiment» puis une troisième «Contrats - Empoi-Formation» termineront cette action originale.

Quant à l'Opération H. V. S., elle est entrée dans sa phase opérationnelle.

En cours ou en voie de réalisation :

- déviation de la Rue Mielle
- la construction du bâtiment de la P. M. I.
- la restructuration des bâtiments bas de la Rue Mielle





CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

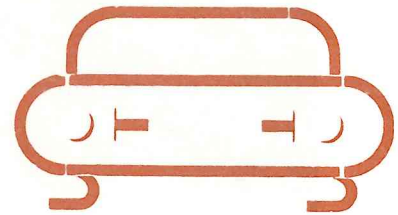
tél. 21.26.66

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand
OFFEMONT 90000 BELFORT

Tel (84) 21 74 95



SI VOUS PASSEZ PAR WITTELSHEIM
Mme CUNCHON Gilbert se fera une joie
de vous accueillir

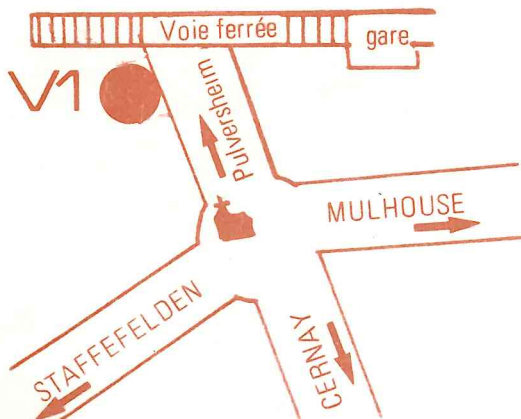
A LA DISCOTHEQUE

V1

ouvert Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
Tenue correcte exigée

RESERVATIONS (89) 55.15.22

175, rue d'ENSISHEIM - WITTELSHEIM (68)



TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - TEL : 21.17.31
90000 - OFFEMONT

Informations

FAISCEAU HERTZIEN

Le faisceau hertzien allant du Centre de Servance Fort (70) au Centre de Fougerais Ferme (90) traverse les départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Un décret du 3 mai 1981 fixe les limites de la zone spéciale de dégagement au bénéfice du faisceau hertzien sur son parcours entre les Centres précisés. Le trajet de ce faisceau emprunte une partie de notre commune.

Sur le parcours du faisceau, il est créé une zone spéciale de dégagement dont la largeur est fixée à 200 mètres. Dans cette zone, il est interdit, sauf autorisation du Ministre de la Défense de créer ou de conserver des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède les cotes rapportées au nivellement mentionnées sur la coupe de terrain jointe. Toute construction d'une hauteur n'excédant pas 25 mètres hors sol peut être modifiée sans autorisation particulière.

CHAMP DE TIR DE L'ARSOT

Epoque générale des tirs : Toute l'année par période de deux mois coupées par des suspensions de quinze jours, aux dates ci-après :

- première quinzaine de Mars
- deuxième quinzaine de Mai
- première quinzaine d'Août
- deuxième quinzaine d'Octobre
- du 24 décembre au 8 janvier

Les jours de tir sont les suivants : les mardi, jeudi et vendredi non fériés de chaque semaine dans les époques de tir.

- Les heures de tir : de 7 à 17 h en Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars
de 5 à 17 h les autres mois de l'année.
de 22 à 2 h pour les tirs de nuit.

Mesures prises pour l'indication sur le terrain des limites de la zone dangereuse : Compte tenu de la multiplicité des zones dangereuses correspondant aux différents champs de tir élémentaires, il est nécessaire de barrer tous les accès à la zone dangereuse globale, quel que soit le tir à effectuer. A cet effet, des pancartes jalonnent tout le périmètre dangereux, des fanions de couleur rouge signifiant l'interdiction de passage seront placés sur toutes les pancartes au moment des tirs. Des plantons et des vedettes seront placés une heure avant le début des tirs à l'entrée des différentes voies d'accès.

Mesures prises en vue de la recherche et de la destruction des projectiles non éclatés :

Toute personne qui trouvera un engin dangereux devra le signaler immédiatement au Maire de la commune la plus proche, en indiquant l'emplacement exact, après l'avoir repéré d'une façon aussi précise que possible. Disposer à cet effet, à proximité (1 ou 2 mètres) une baguette fichée en terre et surmontée d'un chiffon ou d'un papier. Les Maires seront chargés de transmettre les renseignements qui leur seront ainsi fournis, au Bureau de la Place de Belfort.

NORA...O

PROMOTIONS

LA DIRECTION et le PERSONNEL DU MAGASIN NORA, Rue Renoir à
OFFEMONT - VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VOEUX
POUR LA NOUVELLE ANNÉE

EN PROMOTION DU 5/1/1982 au 15/1/1982

RAYON BOUCHERIE

| | |
|------------------------------|---------|
| FAUX FILET | 43,80 F |
| BEEFSTEACK (tranche)..... | 39,80 F |
| ESCALOPE DE VEAU | 44,20 F |
| POITRINE FUMÉE..... | 29,80 F |
| SAUCISSE DE MONTBÉLIARD..... | 29,80 F |

.....Et de nombreuses autres promotions dans les autres rayons.

NORA

OFFEMONT- CENTRE COMMERCIAL GANGHOFFER - TEL : 21.15.51

COLIS DE NOEL POUR LES ANCIENS

147 personnes âgées de plus de 70 ans bénéficieront de la remise d'un colis de Noël, colis offert par la Commune et le Bureau d'Aide Sociale.

Malgré le soin apporté à la confection de la liste des bénéficiaires, un oubli reste toujours possible. Le signaler éventuellement en Mairie.

ARBRE DE NOEL

A l'occasion de Noël, les enseignants des dix classes maternelles de la Commune auront à leur disposition 50 F par élève pour la distribution de jouets et de friandises.

DENEIGEMENT

Chacun doit savoir qu'une tournée de déneigement coûte fort cher. Il est rappelé également que le déneigement des trottoirs incombe au propriétaire riverain, que la pratique du ski et de la luge est strictement interdite sur les rues.

LISTE DES JURES TIRES AU SORT LE 10 - 7 - 1981

Chaque année, en séance publique, les jurés sont tirés au sort à partir des listes électorales. La Commune suivant l'importance de sa population, en désigne un certain nombre. Ceux-ci rejoignent les candidats jurés des autres communes où un nouveau tirage au sort désigne ceux qui pourront être convoqués par le Parquet de Vesoul.

Le tirage au sort, effectué en Mairie le 10 juillet 1981, a désigné les noms suivants :

- AMARA Aneur
- PHILIPPE Bernard
- DESDAMES Jeanine épouse KNINDICK
- PREVOT Danièle épouse CADOR
- BOCKSTAL Catherine épouse CHRIST
- PERRIN Jacques
- JACQUET Paulette épouse BOCKSTAL
- CADARIO Thérèse épouse MAGO
- KOLBOWICZ Isabelle
- BITTIGER Jocelyne
- SPARAPAN Sylviane
- MASSIOT Jacqueline épouse LAIR
- PORCHEUR Michel
- MOZZON Agnès épouse GERARD
- MORANDEAU Patrick

SORTIE DE L'ECOLE DU CENTRE

Parents, votre attention est attirée sur le fait que le passage piétons situé devant l'Ecole du Centre est gardé pendant les jours de classe.

| | |
|--------------|----------------------|
| le matin | de 7 h 50 à 8 h 20 |
| | de 11 h 05 à 11 h 30 |
| l'après-midi | de 13 h à 13 h 35 |
| | de 16 h 20 à 16 h 45 |

**ELECTRICITE
GENERALE**

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

CHAUDRONNERIE CUVES & MAZOUT

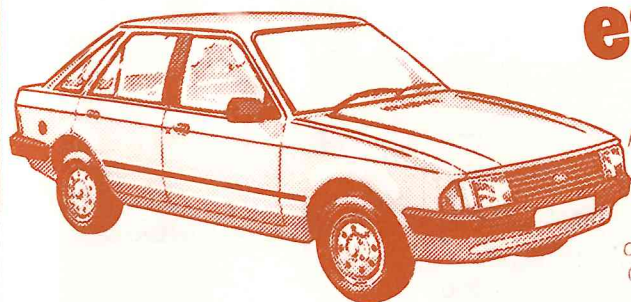
galvanisation à chaud

Ets René RUST

23 Rue Aristide Briand OFFEMONT Tél 21-00-30

La nouvelle Ford

escort



Revisions principales
tous les 20000 km
(à l'exception de la
vidange et des
contrôles de routine)
Carburateur à venturi
variable, nouvelle
suspension

FIESTA
ESCORT
TAUNUS
GRANADA ess
GRANADA diesel
Véhicules utilitaires
FIESTA VAN
ESCORT VAN
TRANSIT

VEHICULES OCCASIONS
TOUTES MARQUES



WITTLINGER

10-15, rue de Turenne - BELFORT - Tél. 21.63.99

Mécanique Générale - Serrurerie
S.A. A. LEPAUL & Fils

11, Rue de la Gare

90000 OFFEMONT

Tél : 21.06.19

Tournage fraisage de toutes pièces mécaniques
Soudures pour tous métaux

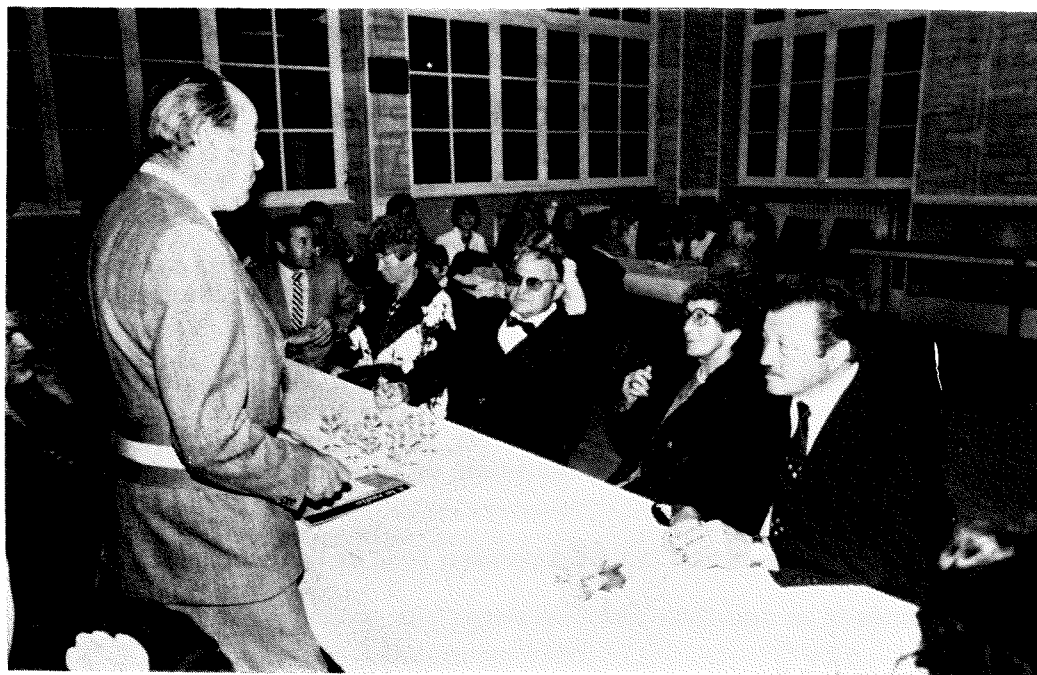
NOCES D'OR DES EPOUX WOERNER

Le 13 octobre 1931, le Maire de Cravanche de l'époque unissait par le mariage M. René WOERNER et Mlle Cécile ROSE. 50 ans après, M. TRITTER les recevait en mairie d'Offemont pour la célébration de leurs Noces d'Or.

Il relut tout d'abord la photocopie de l'acte de mariage afin de raviver certains souvenirs puis il retraça les différentes étapes de la vie du couple.

Madame WOERNER est née à Mulhouse, à l'époque où cette ville était provisoirement séparée de la mère patrie. Monsieur WOERNER, lui, est d'origine vosgienne, de Saint Dié plus précisément. Ils se rencontreront et se marieront à Cravanche. Après le second conflit mondial, M. WOERNER entrera à E. D. F. à Belfort. Après 45 ans de labeur récompensés par la gamme de toutes les médailles, M. WOERNER et son épouse profiteront pleinement de la vie à la campagne dans leur maisonnette construite de leurs mains et située dans la Rue des Cerisiers.

M. TRITTER souhaita aux époux WOERNER de couler encore de longues années paisibles et heureuses et il leur fixa rendez-vous en 1991 pour leurs noces de diamant. Au nom de la Commune il remit une desserte de table à M. WOERNER, une superbe plante à son épouse. La cérémonie se termina par un vin d'honneur réunissant la famille et les nombreux amis de ce couple charmant.



CEREMONIES COMMEMORATIVES

Comme les années précédentes dans notre Commune, ont eu lieu les cérémonies commémoratives traditionnelles.

- dépôt d'une gerbe au pied de la stèle en souvenir des fusillés du Maquis de Chérimont.
- cérémonie du 11 novembre à la Borne des Commandos du Martinet puis devant le Monument aux morts à la Mairie.
- enfin, dépôt d'une gerbe souvenir à la Borne des Commandos d'Afrique et de Provence pour l'anniversaire de la Libération.

DISTINCTIONS

M. MARCHAL Raymond, déporté résistant, a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

La médaille militaire a été décernée à M. BOUVIER Raymond ancien des Forces Françaises Navales Libres.

La Municipalité et «Offemont - Réalités» sont heureux de leur présenter leurs très vives félicitations.

LE CLUB DU TROISIEME AGE

Le 10 septembre 1981, 57 personnes ont répondu à l'invitation lancée par le Club du 3ème Age qui organisait une sortie.

Le beau temps était au rendez-vous. Après un voyage en car très agréable, nous arrivâmes au lieu du repas de midi fixé cette année au Touring Hôtel à Thannenkirch. Le menu était copieux. Jugez plutôt :

- Tarte à l'oignon, Jambon chaud braisé au Riesling, «Gnocchis» à l'Alsacienne, Salade verte, Munster Fermier, Pêche Melba et café, le tout arrosé de façon fort correcte.

L'après-midi fut consacrée à la visite du Château du Haut Kœnigsburg. La visite achevée, c'était déjà l'heure du retour.

Tous les participants étaient ravis de leur journée.

Je rappelle que tous les frais occasionnés par cette sortie sont couverts par la recette obtenue lors de la vente annuelle au Club Rue A. Briand où une vingtaine de personnes s'active une bonne partie de l'année en brodant, cousant, tricotant...

Le 3 octobre 1981, au Centre Culturel en face du Cimetière, le Club a donc organisé sa vente annuelle. Les achats pouvaient être extrêmement variés, on trouvait en effet : torchons de cuisine, gants de toilette, napperons brodés ou crochetés, pierrots, sacs à pain, des girafes-toises, des agneaux, des chiens et des chats, des lainages divers, une multitude de coussins, des chaises de bois, des fleurs et même de la poterie.

Cette vente fut une réussite, mais il faut déjà préparer celle de l'an prochain.

Les bonnes volontés et les nouveaux membres seront bien accueillis par l'effectif actuel.

BUDGET

Le conseil a adopté le 23 octobre 1981 le compte administratif 1980, enregistrant les dépenses et les recettes de l'année écoulée.

Pour le fonctionnement, les recettes ont été de 2 314 848,97 F pour 1 984 950,14 F de dépenses. L'investissement a été de 1 484 813,01 F, les recettes s'élevant à 1 754 318,55 F, non compris les factures non réglées au 31-12-80 et reprises comme les recettes restant à réaliser au budget supplémentaire de 1981

Ce budget supplémentaire est surtout destiné à actualiser les crédits manquants pour certains articles du budget primitif, actualisation dépendant des excédents dégagés sur les exercices précédents.

Ont été inscrits en dépenses de fonctionnement :

- 7 000 F pour régler les impôts dus par la Commune
- 20 000 F pour l'entretien des rues
- 8 000 F pour régler les notes de gaz et d'électricité
- 16 000 F pour compléter les crédits déjà prévus au titre de l'Aide Sociale
- 5 000 F pour régler les séjours des enfants aux Francas
- 210 000 F virés pour financer les opérations d'investissement

Les recettes supplémentaires comprennent :

- 6 000,00 F de vente de bois
- 4 288,47 F de recouvrement sur le fonds départemental de la taxe professionnelle (ouvriers Peugeot)
- 329 898,83 F correspondant aux excédents des exercices antérieurs

La section des opérations en capital se monte à 1 123 380 F en dépenses d'où il y a lieu de déduire 733 380 F de dépenses reportées de 1980.

Les seules dépenses nouvelles consistent en :

- 80 000 F pour l'achat de matériel mairie dont une lame de déneigement adaptable au nouveau véhicule communal
- 80 000 F pour régler la T. V. A. sur la vente des terrains Rue de Gaulle
- 80 000 F pour l'achat d'un terrain à proximité du Groupe Scolaire Jean Macé
- 130 000 F pour les rues dont l'élargissement du Pont Rue Welsch, assurant une meilleure sécurité, les bus en particulier, et l'assainissement pluvial de la Rue Bouvier.

Il est à noter que la remise en état des rues les plus endommagées par l'hiver précédent a coûté la bagatelle de 427 853,63 F, le déneigement a coûté 218,32 F.

Les recettes s'élèvent à 1 131 442,52 F et comprennent :

- 263 505,54 F d'excédent sur les exercices antérieurs
- 100 000,00 F de subvention, restant à recevoir
- 210 000,00 F de prélèvement sur la section de fonctionnement
- 210 000,00 F d'emprunt
- 305 000,00 F de vente de terrains
- 32 337,00 F de restes à réaliser sur 1980
- 4 600,00 F de recettes provenant de la Taxe Locale d'Équipement

Si l'on excepte les reports, les dépenses réelles sont de :

- 138 000,00 F pour le fonctionnement
- 390 000,00 F pour l'investissement

Les recettes, elles, sont de :

- 10 288,47 F pour le fonctionnement
- 519 599,98 F d'investissement dont 210 000 F d'emprunt.

ENTRE LE BON RAND ET LE MAUVAIS RANG

Nous allons relater ici l'histoire d'un Offemontois dont nous ne trouverons pas trace dans les archives municipales, car son existence remonte aux temps médiévaux.

Cet homme, le Sieur RAND, était d'une famille relativement modeste, mais à force de travail, il était sorti du rang et devenu un légiste renommé, défenseur du faible, il avait plaidé, entre autres, pour Jacques BONHOMME.

Au début du procès, il n'était que connu, à son issue, il était célèbre. A défendre Jacques BONHOMME, il fut amené à s'intéresser aux choses de la terre et saisi d'une passion pour l'horticulture qui devint son violon d'Ingres, ce qui contribua à le faire connaître sur toute l'étendue du Royaume.

Il parvint, en effet, à mettre au point une rose d'une exceptionnelle qualité qui passait pour être immarcescible.

Toutefois sa compétence horticole ne s'imposa que lentement et il dut lutter très longtemps contre ses concurrents de la rive droite du Rhin, car les Hollandais qui accaparaient le marché floral, en étant toutefois plus axés sur le Lys, entendaient ne point s'en dessaisir.

Mais, peu à peu, cette jolie rose que les chevaliers mettaient au poing, fit l'admiration de la majorité des amateurs et, sur tous les comptoirs elle fut la plus vendue. Au bout d'une vingtaine d'années de lutte, le Sieur Rand eut enfin la primauté du marché.

La vérité oblige à dire qu'il fut aidé en cela par les dissensions intestines de ses concurrents. La cohésion des Hollandais, très grande à leur apogée, c'était l'époque ou GAULUS le transalpin, dit le «LILLOIS» qui maniait la parabole et la métaphore aussi bien que le sabre ou le plantoir pouvait imposer la discipline nécessaire au bon fonctionnement du négoce, cette cohésion donc s'effrita à la mort de GAULUS. Dès lors, les appétits se débridèrent, et les querelles, larvées d'abord, s'étalèrent au grand jour ensuite, les diatribes succédèrent aux pamphlets. La querelle des Bataves atteignit son paroxysme en 1081, lors du renouvellement du président de la corporation. Le triumvirat directeur du moment : MM HYACINTHE, BERNADET et VAN DE BRÉ s'entre-déchira. Un des barons du Lys, un gros homme sanguin émit un peu plus tard, ce jugement sévère : «C'était le combat de deux borgnes contre un aveugle et ce fut finalement le moins mauvais qui l'emportât».

Ce climat, à l'évidence, n'était pas propice aux affaires et les chalands se posaient des questions, étant dans l'incertitude, et petit à petit se détournèrent du Lys au profit de la rose.

Quelques roses, douteuses ou fanées, mais pouvait-il en aller autrement ? mécontentèrent certains clients, les Hollandais en firent immédiatement des chevaux de bataille.

«Ce fameux RAND, disaient-ils, est une mite qui va tout dévorer et la société s'écroulera» Et d'autres de dire : «C'est un mythe bâti sur de l'éphémère comme son immarcescible rose, qui débouchera dans le néant avant de se terminer dans l'apocalypse». Et d'ajouter : «Le rêve ne fait jamais que précéder le cauchemar».

(à suivre)

J. TELESSOH

Point de vue

Ainsi donc, la peine de mort a vécu. chacun selon ses convictions politiques ou religieuses, le déplore ou s'en félicite.

Le Chef de l'Etat, lorsqu'il n'était que candidat, n'avait pas fait mystère de son inclination à rendre inactif le bourreau. Etait-ce de l'opportunisme ? On peut penser que non, puisqu'il semble qu'une majorité de la population était, est toujours, pour le maintien de la peine capitale.

Le ton avait donc été donné par le Président lui-même ; la cause, elle, était entendue dès la nomination de Maître Badinter à la tête du Ministère de la Justice.

Il est permis de penser, sans mettre le moins du monde en cause la valeur de celui-ci, que, compte tenu de son irréductible opposition au maintien, ce choix n'était pas le meilleur et en tout cas, ne répondait pas au strict respect de l'équité, là, plus que partout ailleurs, de mise.

Il est également permis de déplorer que ce sujet, aussi important pour chaque français, ait été réglé par une « poignée » de députés. Certes, ceux-ci ont été élus pour parler et légiférer au lieu et place des citoyens et à partir de compétences réelles ou supposées, amender, trancher, approuver, rejeter, tel ou tel projet de loi. On comprend très bien que pour statuer sur des problèmes compliqués, il faille, une intelligence, une instruction, des connaissances ou tout simplement des éléments de jugement que tout un chacun n'a pas forcément. C'est donc le rôle normal du Parlementaire que de se substituer à Monsieur Dupont ou à Madame Dupont pour déterminer ce qui est bien et ce qui ne l'est pas, ce qui, bien entendu, est souvent subjectif et presque toujours discutable, sinon par les uns, du moins par les autres et vice et versa, suivant, par exemple, sa couleur politique.

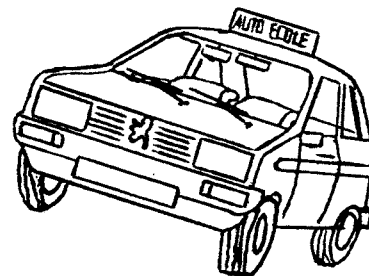
Fallait-il pour décider du maintien ou non de ce qui est notre propos, l'intelligence d'un Blaise Pascal, le rationalisme d'un Descartes, l'omniscience d'un Pic de la Mirandole, l'envergure d'un Diderot ? Non il ne fallait rien de tout cela ! Ce qui était nécessaire, c'était le bon sens - que l'on dit à peu près également réparti - de chacun et le strict point de vue personnel de chacune, car en l'occurrence, ce que pensent le plus humble de nos citoyens et le plus grand de nos dignitaires, a autant de valeur.

C'est donc par un référendum et seulement par un référendum, que devait être scellé le destin de celui qui, mis au repos forcé, a contribué à parvenir au stade du deux millionième chômeur.

Etienne de la Villette

AUTO - ECOLE MALAFONTE FRANCIS
106 Avenue Jean Moulin - OFFEMONT BELFORT

*Permis en formules accélérées -
Crédit Possible*



BUREAU OUVERT DE : 16 H 30 à 19 H - SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
TÉL : (84) 28.70.77

la parole aux très jeunes

Place au rêve ! Pour ce semestre, le sujet proposé aux élèves des Cours Moyens de la Commune était le suivant :

«Du jour au lendemain, tu te retrouves milliardaire (loto, tiercé, loterie...)
Que fais-tu de tout cet argent ?»

Voici donc quelques extraits de travaux où les désirs les plus modestes voisinent avec les rêves les plus fous.

Si un jour celà m'arrivait, ce serait merveilleux ! Je ferais d'abord un voyage en Amérique, je visiterais New York et ensuite j'irais peut-être en Afrique.

J'irais faire aussi de grandes expéditions à travers le Sahara. Je bâtirais une ville où seuls, les enfants auraient accès. Il y aurait des maisons en pain d'épice et quatre mercredi par semaine. Les animaux seraient en totale liberté, les zoos n'existeraient plus car les bêtes y sont trop malheureuses. J'aurais une maison construite en argent et le toit serait en marbre. Je donnerais beaucoup de fêtes et de spectacles et bien d'autres choses. J'irais aussi en Australie voir Sarah Kay car je désirerais beaucoup la rencontrer. J'achèterais un carrosse et de beaux chevaux, je ferais construire un château et un jardin plein de sucettes et de fleurs multicolores.

Murielle GRANDGIRARD

Si j'étais riche, je partirais à Los Angeles puis au Portugal. Je donnerais aussi de l'argent aux pauvres, aux infirmes, à tous ceux qui meurent de faim. Je me marierais et je bâtirais un immense parc pour les animaux où ils seraient en totale liberté. Je donnerais évidemment de l'argent à mes parents.

Mustapha GRISEZ

Si j'étais riche, je placerais une partie de mon argent à la banque. J'achèterais un beau cheval et je donnerais une partie de l'argent restant à mes parents.

J'inviterais tous mes copains à un grand festin. J'achèterais un chalet dans les Alpes, une télévision en couleurs et une chaîne HI FI. Je m'offrirais aussi un vivarium avec des boas. Je donnerais une grosse somme au Secours Catholique puis je ferais une croisière en Amérique, à Tahiti et aux Iles Gualapagos. Je m'achèterais aussi un puits de pétrole, une mine d'or, d'argent et de diamants. J'achèterais des vieilles pièces de monnaie pour ma collection et aussi une quantité de maquettes (ma passion).

Sébastien BRESCH

Si j'étais riche, je mettrais une partie de mon argent à la banque, de façon à en avoir plus tard. Je m'achèterais une Rolls-Royce, une chaîne HI FI, une belle voiture assez puissante pour tirer une grosse caravane. J'achèterais aussi un grand bateau à moteur avec une cabine spacieuse. Je ferais aussi construire une grande maison sur un terrain m'appartenant. J'achèterais de beaux meubles, une table de nuit avec un radio réveil. Je m'offrirais aussi un beau salon, une télévision couleurs à radio commande. J'aurais une belle cuisine en chêne avec de la moquette et du carrelage sur le sol. Il y aurait de beaux lustres au plafond et un gros établi à la cave. J'aurais aussi un petit tracteur tondeuse pour la pelouse de mon terrain.

Stéphane GELLNER

Si par hasard je devenais milliardaire, je m'achèterais une grande maison avec un grand terrain, une piscine et un restaurant. Mon restaurant ne serait pas comme les autres. On n'y ferait que des frites, du couscous et des pizzas et bien sûr toutes sortes de desserts. Ensuite je ferais mes études de vétérinaire puis, je m'achèterais beaucoup d'animaux et le reste de l'argent, je le partagerais dans ma famille.

Isabelle BRUNIN

Si j'étais riche

J'irais à tous les bals et je mangerais des glaces et des frites
Je mettrais une bonne partie de mon argent dans ma tirelire
J'aurais plein de serviteurs
Je prendrais mon café au lit et on m'apporterait le journal
J'irais dans des bureaux pour gagner encore plein de millions
J'achèterais un grand nombre d'arbres fruitiers
Je me ferais élire Président de la République
J'irais participer aux émissions de Jacques MARTIN
Je m'achèterais des camions et me ferais construire un chantier naval au Pas de Calais
Je me ferais construire un village solaire
Je placerais une moitié de mon argent vers l'écureuil de la Caisse d'Epargne
Je voudrais faire construire une usine de chimie et en être la directrice
J'achèterais 100 ha de terrain sur les Champs Elysées et j'y construirais une petite maison
Je m'achèterais trois poupées de porcelaine
Je m'offrirais une centrale électrique, une école et une mairie
J'irais dans les studios de cinéma et je regarderais les acteurs en plein tournage
Je ferais tout mon possible afin que les handicapés puissent vivre comme moi et être aussi heureux que moi
Je ferais construire un stade de football et un court de tennis
J'apprendrais à peindre et à dessiner

Je payerais mes dettes
Je m'offrirais un abonnement pour les matches à Sochaux
Je me ferais faire construire des statues de moi un peu partout dans le monde
Je m'achèterais un globe terrestre, un microscope et une machine à écrire
Je m'achèterais la Caserne des pompiers
J'irais souvent au restaurant et j'exigerais que mon chien puisse y rentrer également
Je me ferais construire un château avec un pont-levis
Je passerais chanter à la T.V et je ferais le rôle de Karen Cheryl
Je paierais les impôts de mes parents et grands parents
Il n'y aurait plus d'école. La chasse serait interdite, les films de guerre seraient remplacés par des dessins animés
Je donnerais tout mon argent pour les pauvres, les handicapés, les animaux malheureux mais j'exigerais après ceci une augmentation de mon argent de poche
J'irais me promener dans les parcs
Je mettrais mon argent à la Caisse d'Espagne
Je resterais célibataire. Je louerais un chalet à Tahiti
Je ferais construire une crèche pour les bébés
Je ferais le tour du monde en tandem avec un ami
Je déposerais mon argent en Suisse pour en avoir plus
Je m'achèterais un prof de français. J'achèterais des actions
Je m'achèterais une R 5 turbo pour faire le rallye de Monte-Carlo
Je réfléchirais et j'essaierais de faire des économies
Je ferais du footing pour maintenir ma forme
Je ne serais plus tranquille la nuit comme le jour car j'aurais peur que l'on me vole



Les sociétés communiquent

LES SAPEURS - POMPIERS D'OFFEMONT

Les Sapeurs-Pompiers remercient bien sincèrement la population offemontoise de l'accueil qui leur a été réservé à l'occasion de la vente de leurs calendriers.

D'année en année, le nombre des interventions va croissant.

En effet, le nombre de sorties est de vingt et une pour l'année :

- 4 inondations
- 13 nids de guêpes
- 1 blessé
- 1 feu de cheminée
- 1 feu de poêle
- 1 feu de bâtiment

Le Corps des Sapeurs-Pompiers d'Offemont vient de se voir attribuer une moto-pompe remarquable, divers matériel d'équipement ainsi que de l'habillement.

Les Sapeurs Offemontois ont participé aux épreuves départementales de Cross, de Parcours Sportifs, de Football et de Volley.

Dans toutes ces compétitions, nos représentants ont obtenu de fort brillants résultats et remporté des médailles et des coupes.

Les Sapeurs Offemontois ont reçu la visite du Commandant BONNERON, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours. Un sympathique vin d'honneur clôtura cette séance.



L'Adjudant-Chef Maurice SALOMON et le Commandant BONNETON trinquent en l'honneur du Caporal Henri MARCHAND, vétéran du Corps des Sapeurs-Pompiers d'OFFEMONT.

Les Sapeurs Offemontois se sont réunis dans la Salle d'Honneur de la Mairie pour célébrer dignement les 90 ans du Caporal Henri MARCHAND. Cette cérémonie se déroula en présence du Commandant RENICHE, ancien Inspecteur Départemental des Services d'Incendie du Nord, de Monsieur le Maire, de ses adjoints, de la famille de Monsieur MARCHAND, ainsi que du Président et de la Vice-Présidente de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'OFFEMONT.

Les commentaires et les souvenirs allaient bon train autour de la traditionnelle coupe de champagne et l'Adjudant-Chef Maurice SALOMON, au nom de tous les Sapeurs-Pompiers d'OFFEMONT, remit une magnifique montre gousset gravée au nom du héros de la soirée.

En dernière minute, nous apprenons les promotions et les récompenses attribuées pour l'année 1981. Les sapeurs Roger DROUARD et Serge LAMAIRE obtiennent la médaille d'or pour 35 années de Service.

L'Adjudant-Chef Maurice SALOMON reçoit, lui, la médaille d'argent.

«OFFEMONT - REALITES» se fait une joie de leur adresser ses plus vives félicitations.

JEUX

Comme dans les numéros précédents, nous vous proposons une grille où nous avons essayé, dans la mesure du possible, d'inclure certaines définitions se rapportant au village.

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTAL

- 1 - Nouvelle allée offemontoise
- 2 - Dieu représenté sous les traits d'un enfant chez les Grecs -
Mot singulier incorrect car il ne s'emploie qu'au pluriel
- 3 - Plume anglaise - Sigle de parti
- 4 - Note de musique - Il ne faut pas la passer à gauche
- 5 - Coutumes - Marquis de sa main
- 6 - Venu au monde - Voie du quartier des Anciennes Casernes
- 7 - Oiseau maudit des éleveurs de moules - Na Cl
- 8 - Symbole du Curie - En les contracté - Laize
- 9 - Allée voisine du 1 horizontal
- 10 - Administrateur de la Haute-Egypte qui fut tué à Marengo - Enlever la tête (phonétique)

VERTICAL

- A - Une autre voie du quartier des Casernes - Chemin départemental
- B - Il en faut pas mal pour faire une couronne - Céphalopode dont l'os fait la joie des jeunes oiseaux
- C - Atomes - Navigateur portugais qui doubla le Cap de Bonne Espérance en 1487
- D - Consonnes effrayantes - Tenté - Dieu brillant
- E - Lettre - Décida Clovis
- F - Petit monticule - Atelier de l'Alsthom (sigle) - Footballeur
- G - Il n'y en a pas dans les bois d'Offemont sinon ça se saurait
- H - Forme d'avoir - Peu courant - Article
- I - Ile - Il a donné son nom à une rue du village
- J - Ensemble de perturbations organiques et psychiques - Partie de l'eden chère à Steinbeck

SOLUTIONS DE LA GRILLE DU NUMERO PRECEDENT

HORIZONTAL

A - Martinet - B - Aios - C - Quiet - Oral - D - uns - Pointe - E - Séo - F - Soiras - LDS - G - ASO - Raides - H - Ri - Os - Ve - I - Debrot - Ai - J - SR - Etienne.

VERTICAL

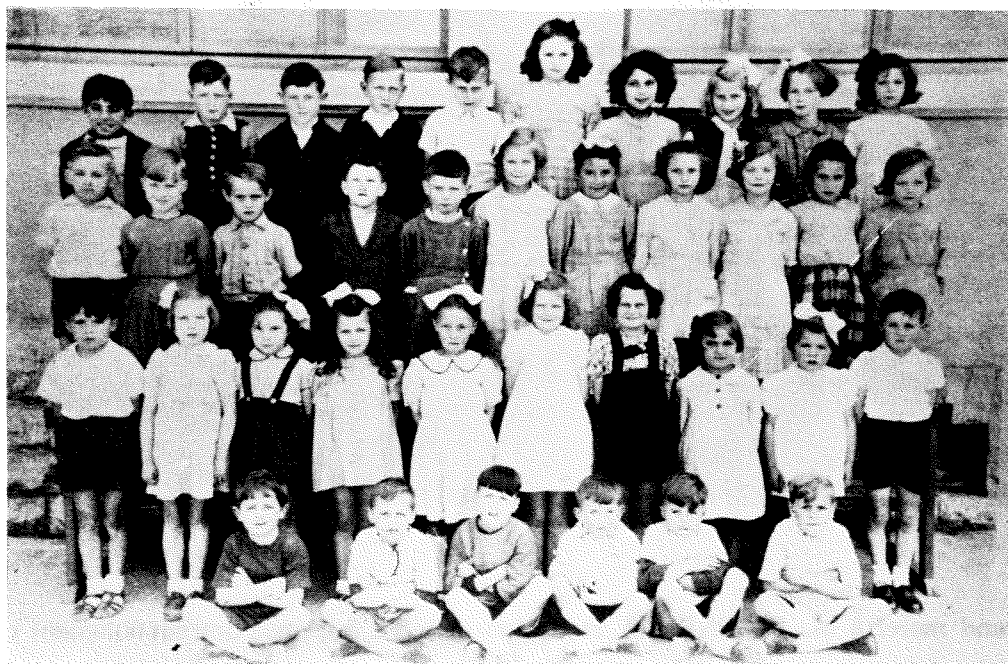
1 - Maquisards - 2 - Alun - Osier - 3 - Rois - Io - 4 - Tse - Er - Ore - 5 - TP - Arsot - 6 - Né - Ossa - Ti - 7 - Eloie - II - 8 - Tarnold - An - 9 - Vat - Devin - 10 - De Leusse.

SOUVENIRS SOUVENIRS

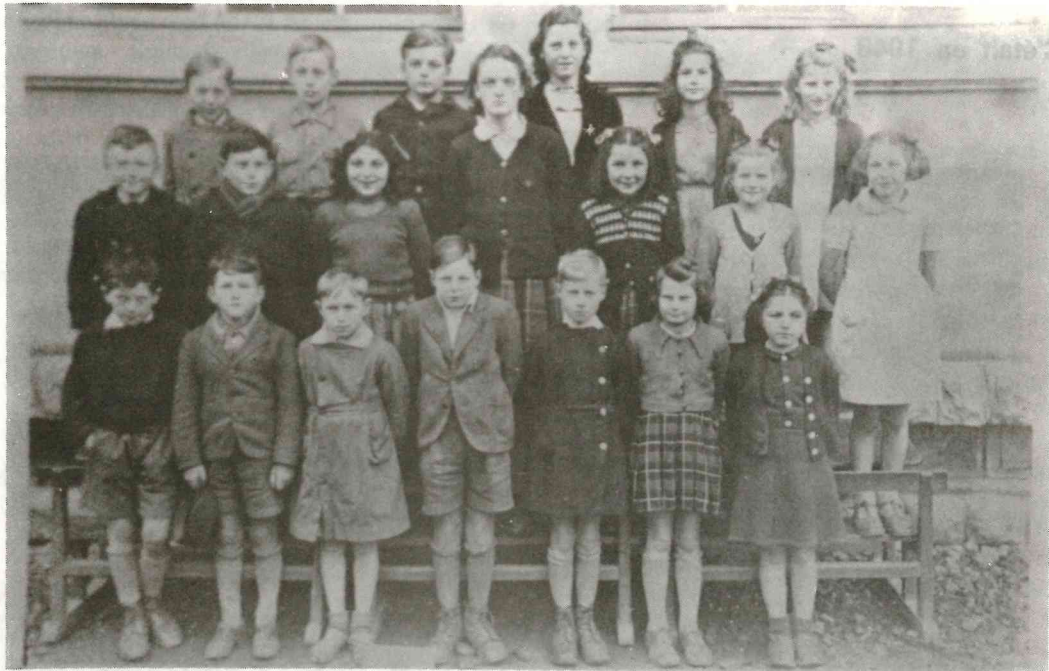
C'était en 1948



Voici trois classes offemontoises autour des années 50



Les petits



Quelques années plus tard.....



Un grand merci à M. JEANNENOT et à Mme KASTL qui nous ont aimablement prêté ces photos

